

Partenariat entre le SEDIF et la Banque des Territoires

Dossier de la rÃ©action de H2o
November 2023

Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et la Banque des Territoires ont signÃ© une convention de partenariat. L'objectif de ce partenariat stratÃ©gique est de favoriser la transformation Ã©cologique du territoire francilien, grÃ¢ce notamment Ã la mise en place de financements dÃ©diÃ©s Ã la protection de la ressource. Il s'articule autour de trois grands axes : 1. L'accompagnement du SEDIF dans sa rÃ©flexion et la mise en œuvre de plans d'action pour la prÃ©servation de la ressource en eau ; 2. L'accompagnement du SEDIF dans sa dÃ©clinaison de la stratÃ©gie nationale en faveur de la biodiversitÃ© et de la rÃ©duction des gaz Ã effet de serre ; 3. Le financement de la modernisation des Ã©quipements inscrits dans le programme stratÃ©gique d'investissement sur 10 ans du SEDIF. Parmi les premiÃ¨res actions concrÃªtes engagÃ©es par le Syndicat figurent : le lancement d'un partenariat scientifique avec le BRGM autour de la modÃ©lisation des deux bassins versants de la Marne et de l'Oise ; une Ã©tude d'opportunitÃ© de mutualisation des besoins en eau potable et en Ã©nergie par des ouvrages de gÃ©othermie dans les nappes de l'Albien et de l'Yprésien et enfin le partenariat avec le SIAAP pour rÃ©duire l'empreinte environnementale des traitements des eaux urbaines et de potabilisation des eaux. L'accompagnement des projets par la Banque des Territoires pourra se faire selon trois modalitÃ©s diffÃ©rentes : des apports en ingÃ©nierie, en formulant notamment ses prÃ©conisations en matiÃ¨re de modÃ©le Ã©conomique et de structuration juridique et financiÃ¨re, afin d'accÃ©lÃ©rer le montage et la rÃ©alisation des projets d'investissement ; un financement sous forme de prÃ±ts de long terme ; des apports en fonds propres.Â